



FÉDÉRATION
PARALYSIE CÉRÉBRALE
FRANCE

**JOURNÉE D'ÉTUDE
FÉDÉRALE**

**Paralysie cérébrale et polyhandicap : les défis multiples
de la transition de l'adolescence à l'âge adulte**

Jeudi 20 novembre 2025
Visioconférence

Inscription & participation (hors réseau fédéral) : contact@paralysiecerebralefrance.fr / 80 euros

www.paralysiecerebralefrance.fr X f in

La **Fédération Paralysie Cérébrale France** organise, le **jeudi 20 novembre** prochain de **09h30 à 17h30** en visioconférence, une nouvelle journée d'étude fédérale sur le thème :

**Paralysie cérébrale et polyhandicap :
les défis multiples de la transition de l'adolescence à l'âge adulte**

Le programme est de grande qualité et mobilise à nouveau de nombreuses expertes et experts du thème proposé : <https://www.paralysiecerebralefrance.fr/journee-detude-federale-du-jeudi-20-novembre-2025-paralysie-cerebrale-et-polyhandicap-les-defis-multiples-de-la-transition-de-ladolescence-a-lage-adulte/>

« Les journées d'étude fédérales sont des rendez-vous réguliers et incontournables du réseau pour progresser ensemble autour d'un thème qui impacte directement les parcours et la qualité de vie des personnes. » indique Jean-Luc LOUBET, président de la Fédération Paralysie Cérébrale France.

« L'adolescent puis le jeune adulte en situation de handicap (paralysie cérébrale ou polyhandicap) présente une double vulnérabilité, celle de ses handicaps et celle de l'adolescence, période par nature sensible et à risque. Il est confronté au changement complet des équipes qui l'entourent tant au niveau de sa santé, de ses soins que des équipes médico-sociales ou pédagogiques qui l'accompagnent. Il y a ainsi, pour cet adulte en construction et pour sa famille, des enjeux importants à prendre en compte afin d'éviter les ruptures de parcours de vie et préserver de bons équilibres psychologiques. » ajoute le Président Jean-Luc LOUBET.

La matinée sera ainsi axée sur les enjeux de la santé physique et de réadaptation, des changements corporels et des enjeux de la transition y compris sur le plan psychologique. L'après-midi présentera des dispositifs médico-sociaux innovants qui préparent et accompagnent cette transition d'âge. La journée d'étude s'achèvera sur la dimension juridique du passage de l'adolescence à l'âge adulte.

La Fédération Paralysie Cérébrale France remercie très sincèrement et très chaleureusement l'ensemble des oratrices et des orateurs qui ont accepté d'intervenir à cette journée d'étude fédérale.

De nombreux thèmes seront ainsi, grâce à leurs expertises, appréhendés :

- Préparer l'avenir : la transition enfant / adulte dans la paralysie cérébrale (les enjeux du suivi adulte, les spécificités du polyhandicap, les recommandations et pratiques de la transition au regard de l'expérience stéphanoise et l'expérience patient...),
- Adolescent aujourd'hui, adulte demain ! (le bouleversement du corps et des sens, le processus de séparation à l'épreuve de l'adolescence dans le polyhandicap, les enjeux autour du passage à l'âge adulte dans une famille avec un enfant polyhandicapé, les changements corporels et psychiques chez les jeunes polyhandicapés, le processus de distanciation avec la famille, l'institution au service du système familial...),
- Accompagner la transition de l'adolescence à la vie adulte : l'expérience de la « P'tite MAS » auprès de jeunes adultes polyhandicapés (l'origine du projet, les modalités d'accompagnement en lien avec les principaux enjeux de cette transition, la création d'une passerelle paisible et sécurisante reliant le monde de l'enfance à celui de la vie adulte...),
- Les enjeux de la transition de l'adolescence à l'âge adulte accompagnés dans un Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile (SESSAD) (l'expérience de l'accompagnement de jeunes majeurs avec une paralysie cérébrale vers l'insertion sociale et professionnelle),
- L'avenir en héritage : le polyhandicap à l'épreuve du parcours de l'adolescence à l'âge adulte (le parcours comme concept dynamique interactif et la mise en œuvre concrète des droits, le soutien de la capacité par la co-construction du projet personnalisé, l'accompagnement à l'orientation des jeunes adultes, le dépassement des clivages dans l'impératif de la continuité des soins et la mise en œuvre du parcours en établissement dans le contexte de la transformation de l'offre),
- Les défis du « pass'âge » de l'enfance à l'âge adulte : approche juridique (le passage à l'âge adulte et droit de la personne, la place des parents, du tuteur ou de la personne porteuse d'une habilitation familiale, les droits du patient et de la personne majeure accompagnée...).

« Nous allons pouvoir, grâce à leurs regards croisés et à la richesse de leurs expériences, faire progresser les pratiques et améliorer l'accompagnement des personnes en situation de paralysie cérébrale ou de polyhandicap dans la transition d'âge ado / adulte. C'est tout le sens de ces journées d'étude fédérale. » conclut le Président Jean-Luc LOUBET.

Accréditation obligatoire auprès de :

Aelya NOIRET - 06 52 03 13 47 - a.noiret@etycom.fr

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec une paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice.

La Fédération Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, ...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP).

Le réseau fédéral accompagne, chaque jour, près de 11 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 250 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité exécutif de Collectif Handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), la Fédération Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche, participation des personnes... C'est notamment dans ce cadre que celle-ci a développé une Académie des experts d'usages.

www.paralysiecerebralefrance.fr